STEWARDS LOG NR ___/3____





Christophe OLIVIERI Délégué Technique F.F.S.A.

Magny Cours, le 23 août 2024

Licence A 169602

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le Box : Contrôle Technique.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : 994 mbar pour la compétition de Magny Cours du 23/08 au 25/08 2024.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le Box Contrôle Technique. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les Intercomp.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	23-oh. 2024	Date de réception	23/08/2024
Heure	ll'20	Heure	10h33
Signature	A A	Signature	Shaw



















